

COMMUNIQUÉ

Objet : Incendie du hangar de l'exploitation Trianon

RIEN NE PEUT JUSTIFIER LA DESTRUCTION D'UN OUTIL DE TRAVAIL.

La Chambre d'Agriculture condamne avec la plus grande fermeté le saccage par incendie volontaire, des installations de l'exploitation "Trianon" sur la commune du François, le 15 janvier dernier.

Les agriculteurs, les salariés agricoles et tous ceux qui s'investissent dans le secteur agricole, sont ceux qui agissent quotidiennement pour maintenir une activité de production agricole à la Martinique.

Dans une Martinique en quête d'activités pour son peuple, la destruction volontaire et gratuite d'un outil de production est insensée et inacceptable.

Chacun peut prétendre la justesse de sa cause. Cependant, l'avenir agricole de la Martinique ne se construira pas sur le sectarisme, le vandalisme et la destruction mais sur l'investissement et le travail des uns et des autres.

La Chambre d'agriculture appelle à œuvrer pour construire une agriculture inclusive et diverse, profitable pour la Martinique et pour les Martiniquais.

Le Président



Louis Daniel BERTOME.